

REGLES COMMUNES POUR TOUT TYPE DE TRAVAUX DANS LES CIMETIERES

Horaires d'ouverture et standard téléphonique unique

La commune de Montrevault-sur-Èvre dispose de 14 cimetières répartis sur les 11 communes déléguées suivantes ;

Chaudron-en-Mauges
St Quentin-en-Mauges
La Salle-et-Chapelle-Aubry
Le Fief-Sauvin
Le Puiset-Doré
La Chaussaire
Le Fuilet
St Rémy-en-Mauges
La Boissière-sur-Evre
St Pierre-Montlimart
Montrevault

Les horaires d'ouvertures des mairies déléguées sont consultables sur le site internet de Montrevault sur Evre.

Téléphone 02.41.30.02.65 (standard téléphonique unique).

Interventions des opérateurs

Des formulaires administratifs communs à toutes les mairies déléguées (déclaration travaux, demande d' autorisation d'inhumation, d'exhumation....) s'imposent aux opérateurs funéraires

Transmission des interventions (déclaration de travaux) uniquement **par courriel** service.funeraire@montrevaultsurevre.fr (pièces jointes limitées à 11Mo).

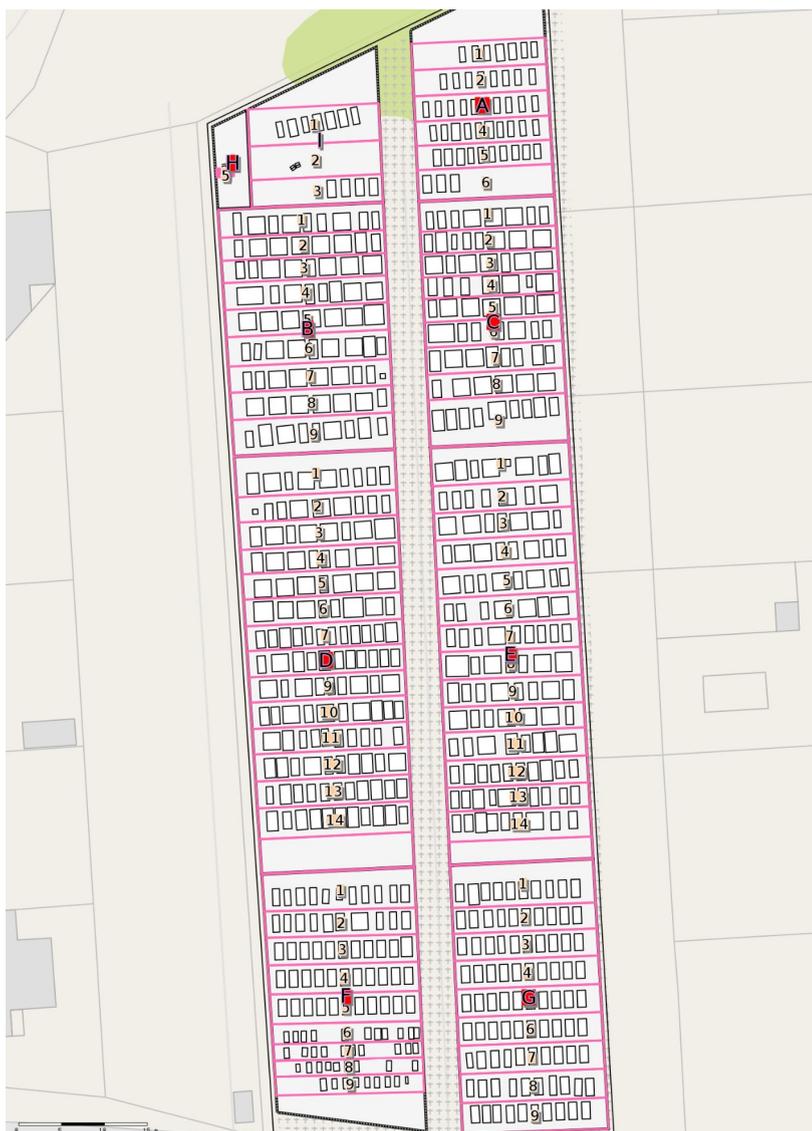
Validation de la demande DT par la mairie déléguée du lieu de l'évènement

- Retour accusé réception de la demande par la mairie déléguée au plus tard dans la 1/2 journée,
- marquage de l'emplacement sur place par les services techniques,
- Retour autorisation (DT) avec le plan + autorisation d'inhumation/exhumation
- Communication de la date et horaires de l'intervention **par les opérateurs au responsable des services techniques dont le n° téléphone est inscrit sur la DT.**
 - Ouverture du portail du cimetière par les services techniques
 - Vérification des conditions de réalisation par les services techniques selon leurs disponibilités en début et fin d'intervention (espace inter tombe, alignement, dimensions dalles....)

Cimetière de Chaudron-en-Mauges

Quartier Chaudron-en -Mauges

Localisation : rue Docteur Albert Rybinski



TOMBES

Le cimetière est identifié en sections désignées par une lettre et chaque section en n° de rangée et par n° de tombes (carré F rangs 6 à 9 pour les tombes enfants)

Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m

Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m

Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

COLUMBARIUM

Caractéristiques

- ✓ 4 modules de 2 cases = 4 cases avec soliflore incorporé
- ✓ Longueur côtés : 0,50m x 0,50m
- ✓ Profondeur de la case : 0,24m
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Le temps de la gravure, fermeture par une plaque temporaire fournie par la commune

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités

Recueillement

- ✓ seule la pose d'une petite photo ou d'un petit symbole par collage sur la plaque de fermeture sera autorisée
- ✓ le dépôt de fleurs au sol est limité à un pot par case du columbarium le jour de la sépulture et à la Toussaint, la commune procédera à leur retrait dès que les plantes seront fanées
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires au sol

CAVURNES

Caractéristiques

- ✓ équipement à charge des familles
- ✓ longueurs côtés : 0,60m x 0,60m
- ✓ possibilité de pose d'un monument aux dimensions maximales de 0,80m x 0,80m
- ✓ pas de semelle ni de dallage autour du monument
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités.

Recueillement

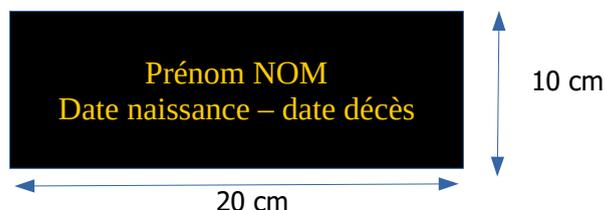
- ✓ fleurs et objets du recueillement peuvent être posés sur le monument ou sur la dalle de fermeture du caverne en respectant les limites. Rien ne peut être posé dans l'espace inter-tombes.

JARDIN DE DISPERSIONS

Caractéristiques

Lorsque la dispersion a eu lieu, le souvenir peut être marqué sur le mur d'enceinte par l'apposition d'une plaque du souvenir sur un emplacement concédé.

Identification des défunts sur une plaque 20cm*10cm (granit noir) gravée par la famille mais fournie et posée par la commune

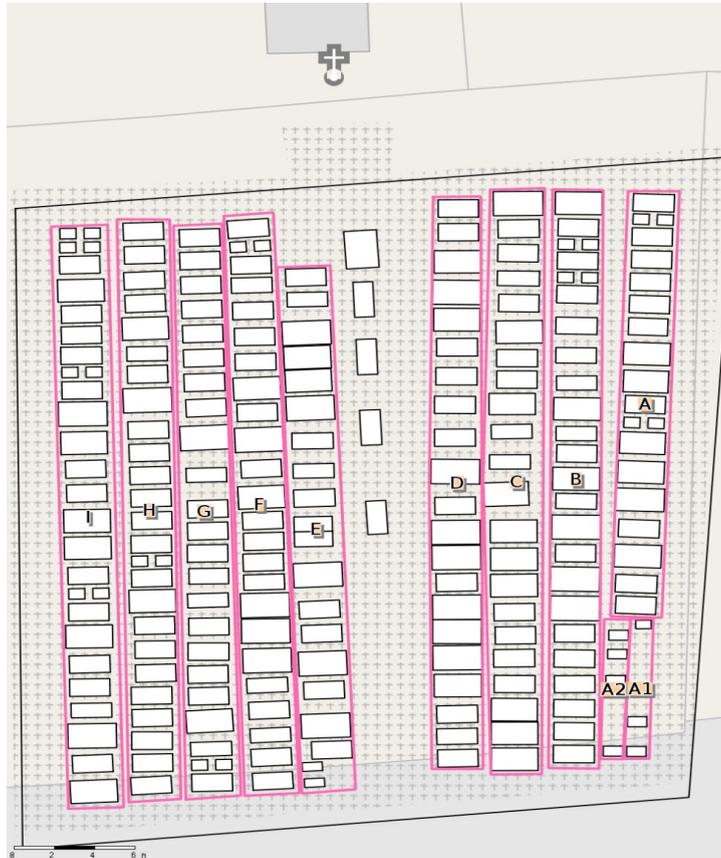


Recueillement

- ✓ dispersion uniquement sur les écorces, effectuée en présence de l'opérateur funéraire
- ✓ fleurissement au moment de la dispersion, puis retrait de fleurs fanées par les agents de la commune
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires

Cimetière de la Chapelle-Aubry à la Salle-et-Chapelle-Aubry

Quartier Chaudron-en -Mauges
Localisation : rue Notre Dame



TOMBES

Le cimetière est identifié par rangée (1 lettre/rangée) et par n° de tombes

Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m

Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m

Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

COLUMBARIUM

Caractéristiques

- ✓ 2 colonnes de 3 cases
- ✓ Débordement floral : 0,20m
- ✓ Largeur de la case : 0,45m
- ✓ Profondeur de la case : 0,45m
- ✓ Hauteur de la case : 0,35m
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Le temps de la gravure, fermeture par une plaque temporaire fournie par la commune

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités

Recueillement

- ✓ seule la pose d'une petite photo ou d'un petit symbole par collage sur la plaque de fermeture sera autorisée
- ✓ le dépôt de fleurs au sol est limité à un pot par case du columbarium le jour de la sépulture et à la Toussaint, la commune procédera à leur retrait dès que les plantes seront fanées
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires au sol

CAVURNES

Caractéristiques

- ✓ équipement à charge des familles
- ✓ longueurs côtés : 0,60m x 0,60m
- ✓ possibilité de pose d'un monument aux dimensions maximales de 0,80m x 0,80m
- ✓ pas de semelle ni de dallage autour du monument
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités.

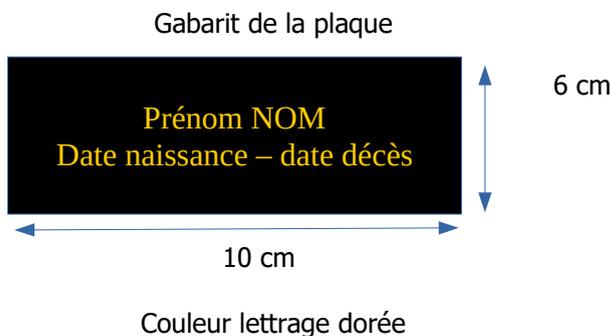
Recueillement

- ✓ fleurs et objets du recueillement peuvent être posés sur le monument ou sur la dalle de fermeture du caveau en respectant les limites. Rien ne peut être posé dans l'espace inter-tombes.

JARDIN DE DISPERSIONS

Caractéristiques

- ✓ Lorsque la dispersion a eu lieu, le souvenir peut être marqué sur la stèle de marque par l'apposition d'une plaque du souvenir sur un emplacement concédé
- ✓ Identification des défunts sur une plaque fournie et gravée par la famille mais posée par la commune selon gabarit prédéfini après validation d'un BAT (bon à tirer)

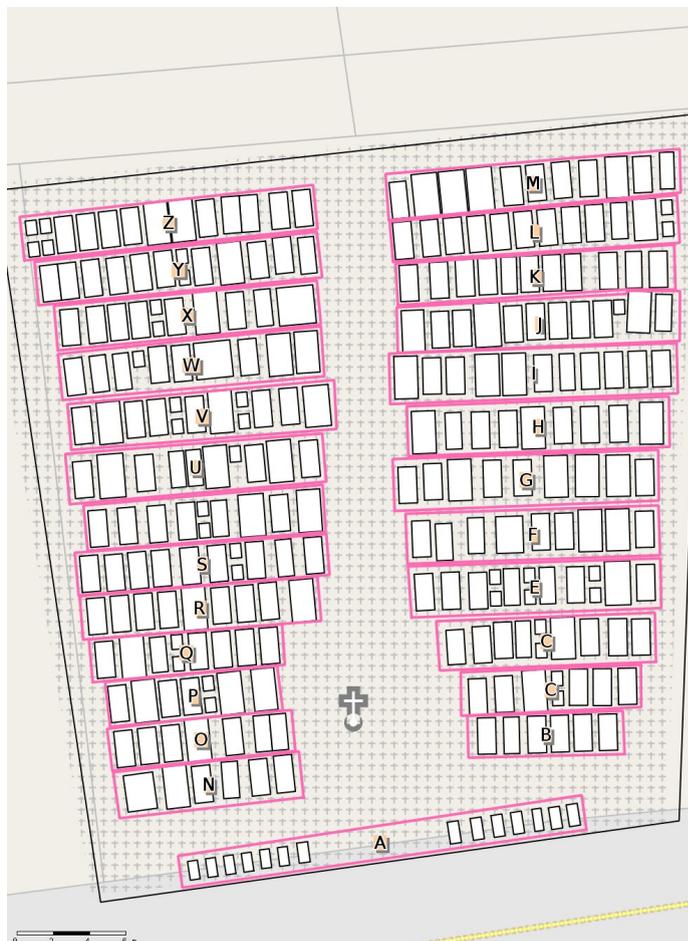


Recueillement

- ✓ dispersion uniquement sur les galets, effectuée en présence de l'opérateur funéraire
- ✓ fleurissement au moment de la dispersion, puis retrait de fleurs fanées par les agents de la commune
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires

Cimetière de la Salle à la Salle-et-Chapelle-Aubry

Localisation : rue des Peupliers



TOMBES

Le cimetière est identifié par n° de rangée (1 lettre/rangée) et par n° de tombes

Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m

Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m

Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

CAVURNES

Caractéristiques

- ✓ équipement à charge des familles
- ✓ longueur côtés : 0,60m x 0,60m
- ✓ possibilité de pose d'un monument aux dimensions maximales de 0,80m x 0,80m
- ✓ pas de semelle ni de dallage autour du monument
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités.

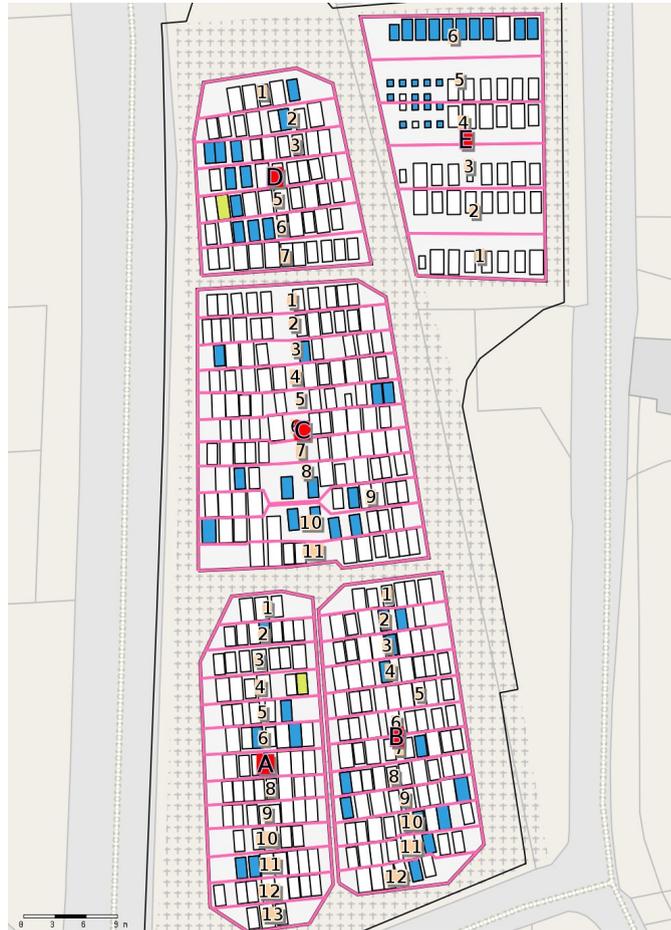
Recueillement

- ✓ fleurs et objets du recueillement peuvent être posés sur le monument ou sur la dalle de fermeture du cavurne en respectant les limites. Rien ne peut être posé dans l'espace inter-tombes.

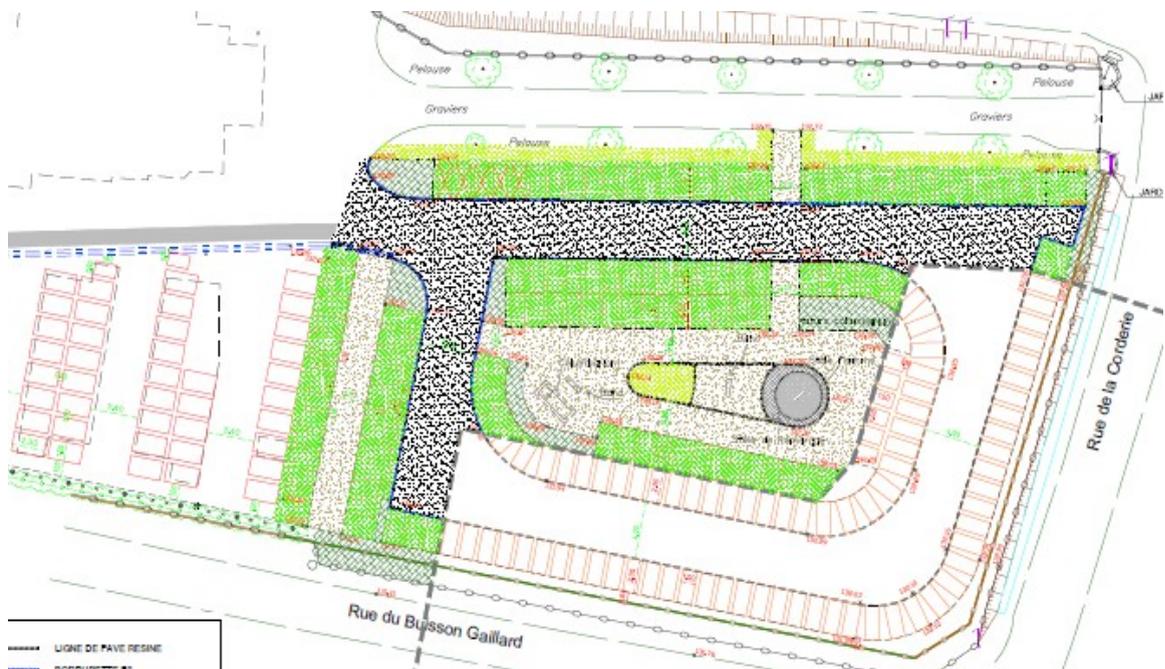
Cimetière de Saint-Quantin-en-Mauges

Quartier Chaudron-en -Mauges

Localisation : rue du Buisson Gaillard



Extension 1ère tranche ; site cinéraire



TOMBES

Le cimetière est identifié en sections désignées par une lettre et chaque section en n° de rangée et n° de tombes
Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m
Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m
Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

CAVURNES

Caractéristiques

- ✓ équipement communal sans tombale : 12 cavurnes
- ✓ longueur côtés de la case : 0,60m x 0,60m
- ✓ dalle à charge des familles aux dimensions de 0,60m x 0,60m
- ✓ pas de semelle ni de dallage autour du monument
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités

Recueillement

- ✓ fleurs et objets du recueillement peuvent être posés sur le monument en respectant les limites.
Rien ne peut être posé dans l'espace inter-tombes.

COLUMBARIUM

Caractéristiques

- ✓ 12 cases
- ✓ Longueur de la case : 0,41m
- ✓ Largeur de la case : 0,20m
- ✓ Hauteur de la case : 0,35m

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités.

Le temps de la gravure, fermeture par une plaque temporaire fournie par la commune,

Recueillement

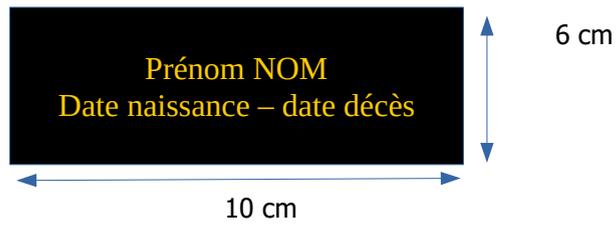
- ✓ fleurs et objets du recueillement peuvent être posés devant la tablette prévue à cet effet
- ✓ seule la pose d'une petite photo ou d'un petit symbole par collage sur la plaque de fermeture sera autorisée
- ✓ le dépôt de fleurs au sol est limité à un pot par case du columbarium le jour de la sépulture et à la Toussaint, la commune procédera à leur retrait dès que les plantes seront fanées
aucun dépôt d'articles funéraires au sol

JARDIN DE DISPERSIONS

Caractéristiques

- ✓ Lorsque la dispersion a eu lieu, le souvenir peut être marqué sur la stèle de marque par l'apposition d'une plaque du souvenir sur un emplacement concédé
- ✓ Identification des défunts sur une plaque fournie et gravée par la famille mais posée par la commune selon gabarit prédéfini après validation d'un BAT (bon à tirer)

Gabarit de la plaque



Couleur lettrage dorée

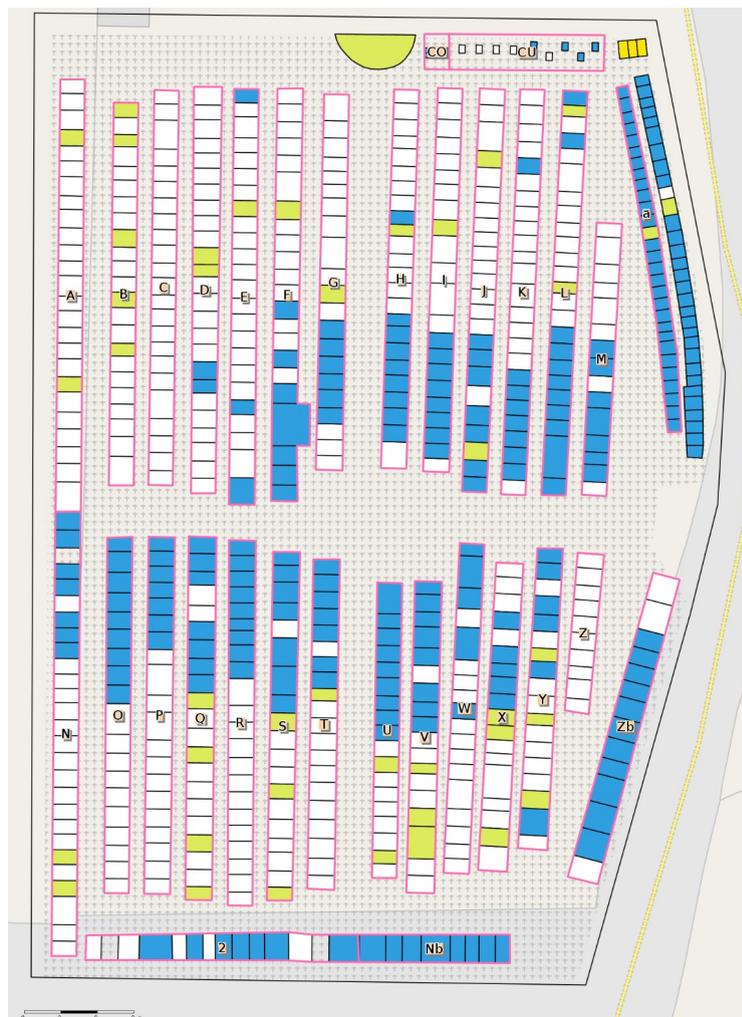
Recueillement

- ✓ dispersion uniquement sur les galets, effectuée en présence de l'opérateur funéraire
- ✓ fleurissement au moment de la dispersion, puis retrait de fleurs fanées par les agents de la commune
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires

Cimetière Le Fület

Quartier Le Fület

Localisation : rue St Martin



TOMBES

Le cimetière est identifié par 1 lettre/rangée et par n° de tombes (rangées a et b pour les tombes enfants)

Dimensions concession adultes : longueur 2m x largeur 1m

Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et 0,50 mètre à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m

Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

COLUMBARIUM

Caractéristiques

- ✓ colisée 2 niveaux 8 cases avec tablette
- ✓ longueur porte : 0,28m
- ✓ côtés intérieurs de la case (forme triangulaire) : 0,35m
- ✓ hauteur de la case : 0,40m
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités.

Le temps de la gravure, fermeture par une plaque temporaire fournie par la commune,

Recueillement

- ✓ fleurs et objets du recueillement peuvent être posés devant la tablette prévue à cet effet
- ✓ seule la pose d'une petite photo ou d'un petit symbole par collage sur la plaque de fermeture sera autorisée
- ✓ le dépôt de fleurs au sol est limité à un pot par case du columbarium le jour de la sépulture et à la Toussaint, la commune procédera à leur retrait dès que les plantes seront fanées
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires au sol

CAVURNES

Caractéristiques

- ✓ équipement communal comprenant tombale de 0,70m x 0,50m : 9 cavurnes
- ✓ longueur de la case : 0,50m
- ✓ largeur de la case : 0,50m
- ✓ pas de semelle ni de dallage autour du monument
- ✓ aucune prescriptions sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités.

Recueillement

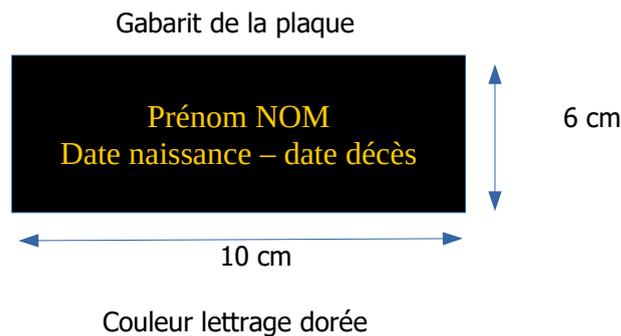
- ✓ Fleurs et objets du recueillement peuvent être posés sur le monument ou sur la dalle de fermeture du cavurne en respectant les limites. Rien ne peut être posé dans l'espace inter-tombes.

JARDIN DE DISPERSIONS

Caractéristiques

Lorsque la dispersion a eu lieu, le souvenir peut être marqué sur la stèle de marque par l'apposition d'une plaque du souvenir sur un emplacement concédé

Identification des défunts sur une plaque (en bronze) fournie et gravée par la famille mais posée par la commune selon gabarit prédéfini après validation d'un BAT (bon à tirer)



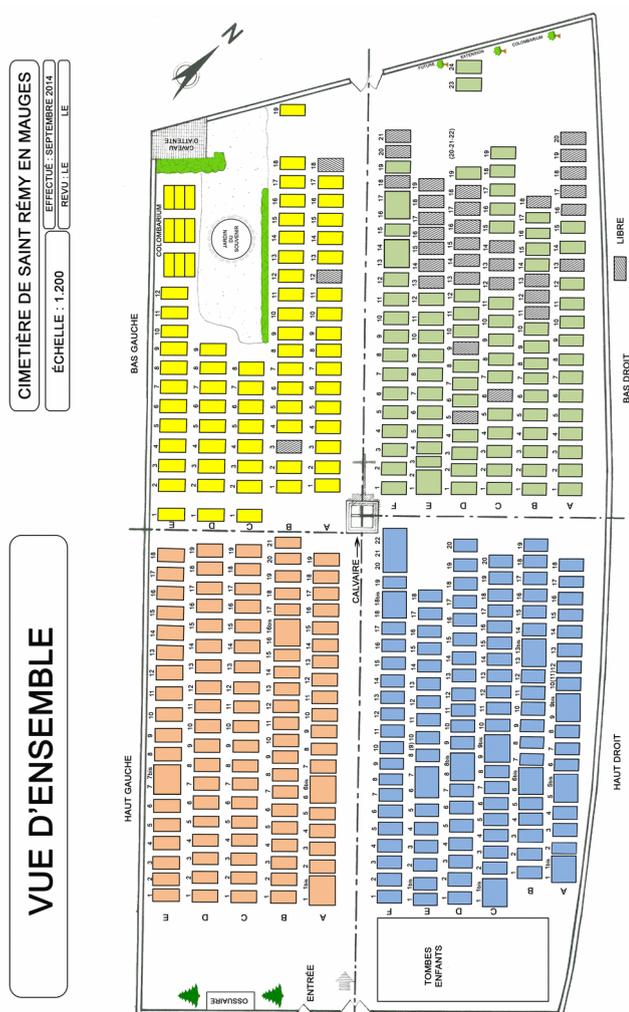
Recueillement

- ✓ dispersion uniquement sur les galets, effectuée en présence de l'opérateur funéraire
- ✓ fleurissement au moment de la dispersion, puis retrait de fleurs fanées par les agents de la commune
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires

Cimetière de Saint-Rémy-en-Mauges

Quartier Le Fuilet

Localisation : rue de l'Evre



TOMBES

Le cimetière est identifié en 4 sections avec une lettre pour chaque rangée et par n° de tombes
Haut Droit et Bas Droit
Haut Gauche et Bas Gauche

Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m

Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et 0,50m à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m

Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

COLUMBARIUM

Caractéristiques

- ✓ 6 colonnes de 3 cases = 18 cases
- ✓ profondeur extérieure de la case : 0,50m
- ✓ Largeur extérieure de la case : 0,55m
- ✓ Hauteur de la case : 0,40m

- ✓ aucune prescriptions sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités

Le temps de la gravure, fermeture par une plaque temporaire fournie par la commune

Recueillement

- ✓ seule la pose de soliflore, d'une petite photo ou d'un petit symbole par collage sur la plaque de fermeture sera autorisée
- ✓ le dépôt de fleurs au sol est limité à un pot par case du columbarium le jour de la sépulture et à la Toussaint, la commune procédera à leur retrait dès que les plantes seront fanées
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires au sol

CAVURNES

Caractéristiques

- ✓ équipement communal comprenant tombale de 0,60m x 0,60m : 4 cavurnes
- ✓ longueur de la case : 0,50m
- ✓ largeur de la case : 0,50m
- ✓ pas de semelle ni de dallage autour du monument
- ✓ aucune prescriptions sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités.

Recueillement

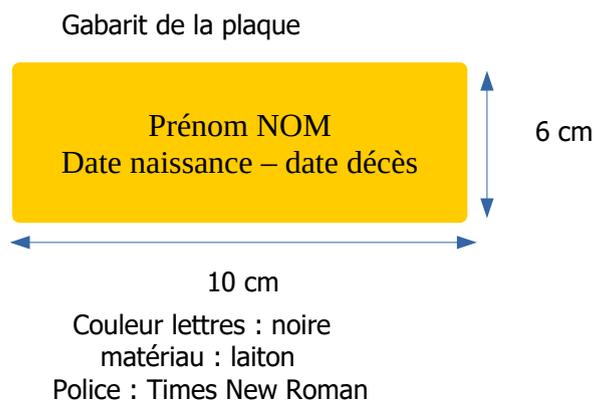
- ✓ Fleurs et objets du recueillement peuvent être posés sur le monument ou sur la dalle de fermeture du cavurne en respectant les limites. Rien ne peut être posé dans l'espace inter-tombes.

JARDIN DE DISPERSIONS

Caractéristiques

Lorsque la dispersion a eu lieu, le souvenir peut être marqué sur la stèle de marque par l'apposition d'une plaque du souvenir sur un emplacement concédé

Identification des défunts sur une plaque (laiton) fournie et gravée par la famille mais posée par la commune selon gabarit prédéfini après validation d'un BAT (bon à tirer)

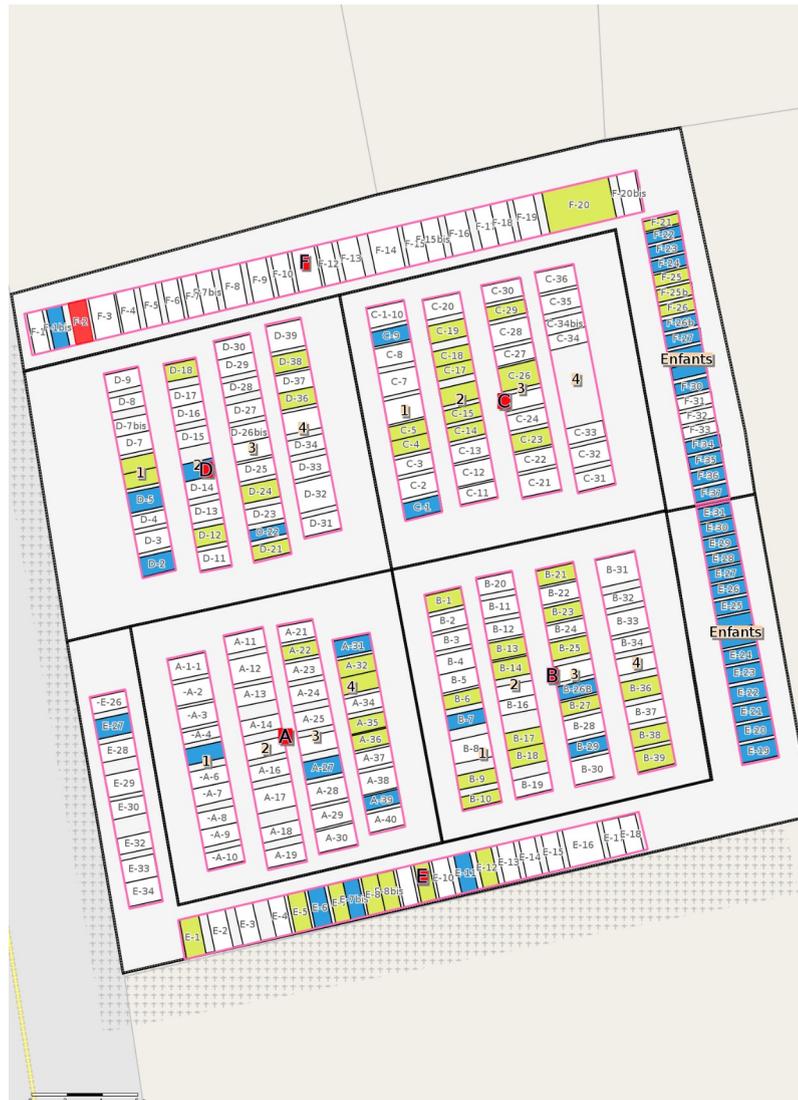


Recueillement

- ✓ dispersion uniquement sur les galets, effectuée en présence de l'opérateur funéraire
- ✓ fleurissement au moment de la dispersion, puis retrait de fleurs fanées par les agents de la commune
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires

Cimetière de la Boissière-sur-Evre

Quartier Le Fuilet
Localisation : rue des Mauges



TOMBES

Le cimetière est identifié en sections désignées par une lettre et chaque section par un n° de tombe
Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m
Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et à la tête et aux pieds

MARBRIERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m
Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

CAVURNES

Caractéristiques

- ✓ équipement communal sans tombale : 9 cavurnes
- ✓ longueur côtés : 0,50m x 0,50m
- ✓ dalle à charge des familles aux dimensions de 0,60m x 0,60m

- ✓ pas de semelle ni de dallage autour du monument
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités.

Recueillement

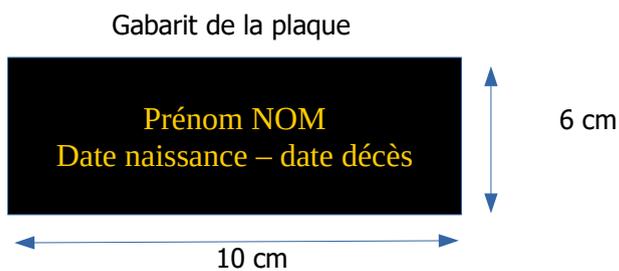
- ✓ fleurs et objets du recueillement peuvent être posés sur le monument ou sur la dalle de fermeture du caveau en respectant les limites. Rien ne peut être posé dans l'espace inter-tombes.

JARDIN DE DISPERSIONS

Caractéristiques

Lorsque la dispersion a eu lieu, le souvenir peut être marqué sur la stèle par l'apposition d'une plaque du souvenir sur un emplacement concédé

Identification des défunts sur une plaque fournie et gravée par la famille mais posée par la commune selon gabarit prédéfini après validation d'un BAT (bon à tirer)



Couleur lettrage dorée

Recueillement

- ✓ dispersion uniquement sur les galets, effectuée en présence de l'opérateur funéraire
- ✓ fleurissement au moment de la dispersion, puis retrait de fleurs fanées par les agents de la commune.
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires

Cimetière de Saint-Pierre-Montlimart

Quartier St Pierre

Localisation : Avenue de la Frairie



TOMBES

Le cimetière est identifié en sections désignées par une lettre et chaque section par un n° de tombes

Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m

Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m

Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

COLUMBARIUM

Caractéristiques

- ✓ 8 colonnes de 3 cases = 24 cases
- ✓ Longueur extérieure de la case : 0,53m
- ✓ Largeur extérieure de la case : 0,57m
- ✓ Hauteur de la case : 0,40m
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités

Le temps de la gravure, fermeture par une plaque temporaire fournie par la commune,

Recueillement

- ✓ seule la pose de soliflore, d'une petite photo ou d'un petit symbole par collage sur la plaque de fermeture sera autorisée
- ✓ le dépôt de fleurs au sol est limité à un pot par case du columbarium le jour de la sépulture et à la Toussaint, la commune procédera à leur retrait dès que les plantes seront fanées
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires au sol

CAVURNES

Caractéristiques : 2 sites :

en haut à côté jardin du souvenir

- ✓ équipement communal : 20 cavurnes
- ✓ longueur et largeur de la case : 0,60m x 0,60m
- ✓ dalle à charge des familles aux dimensions de 0,60m x 0,60m
- ✓ pas de semelle ni de dallage autour de la dalle
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

en bas, route de la Frairie

- ✓ équipement communal sans tombale : 10 cavurnes
- ✓ longueur et largeur de la case : 0,60m x 0,60m
- ✓ dalle à charge des familles aux dimensions de 0,80m x 0,80m
- ✓ pas de semelle ni de dallage autour de la dalle
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités

Recueillement

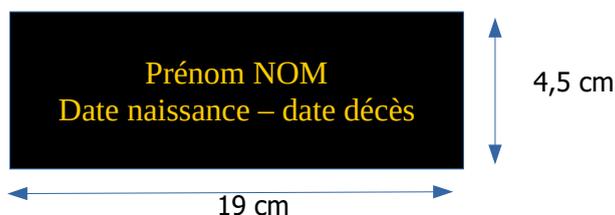
- ✓ fleurs et objets du recueillement peuvent être posés sur la dalle de fermeture du cavurne en respectant les limites. Rien ne peut être posé dans l'espace inter-tombes.

JARDIN DE DISPERSIONS

Caractéristiques

Lorsque la dispersion a eu lieu, le souvenir peut être marqué sur la stèle de marque par l'apposition d'une plaque du souvenir sur un emplacement concédé

Identification des défunts sur une plaque 19 cm*4,5 cm gravée par la famille mais fournie et posée par la commune selon gabarit prédéfini après validation d'un BAT (bon à tirer)



Recueillement

- ✓ dispersion uniquement sur les écorces, effectuée en présence de l'opérateur funéraire
- ✓ fleurissement au moment de la dispersion, puis retrait de fleurs fanées par les agents de la commune
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires

Cimetière de Montrevault

Quartier St Pierre

Localisation : rue St Nicolas



TOMBES

Le cimetière est identifié par n° de tombes

Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m

Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m

Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

COLUMBARIUM

Caractéristiques

- ✓ 4 colonnes de 4 cases = 16 cases
- ✓ profondeur extérieure de la case : 0,38m
- ✓ hauteur de la case : 0,41m
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités

Le temps de la gravure, fermeture par une plaque temporaire fournie par la commune,

Recueillement

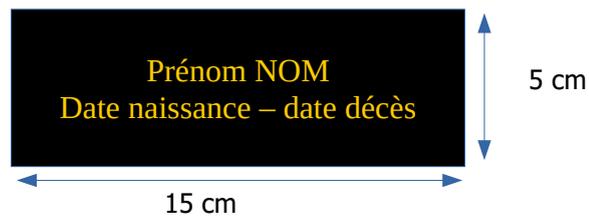
- ✓ seule la pose de soliflore, d'une petite photo ou d'un petit symbole par collage sur la plaque sera autorisée
- ✓ le dépôt de fleurs au sol est limité à un pot par case du columbarium le jour de la sépulture et à la Toussaint, la commune procédera à leur retrait dès que les plantes seront fanées
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires au sol

JARDIN DE DISPERSIONS

Caractéristiques

Lorsque la dispersion a eu lieu, le souvenir peut être marqué sur la stèle de marque par l'apposition d'une plaque du souvenir sur un emplacement concédé

Identification des défunts sur une plaque 15 cm*5 cm gravée par la famille mais fournie et posée par la commune



Recueillement

- ✓ dispersion uniquement sur les galets, effectuée en présence de l'opérateur funéraire
- ✓ fleurissement au moment de la dispersion, puis retrait de fleurs fanées par les agents de la commune.
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires.

Cimetière du Fief-Sauvin

Quartier Le Fief-Sauvin

localisation : avenue de l'Evre



TOMBES

Le cimetière est identifié par sections désignées par une lettre et chaque section en rangées de tombes numérotées (section E pour les tombes enfants)

Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m

Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et à la tête et aux pieds

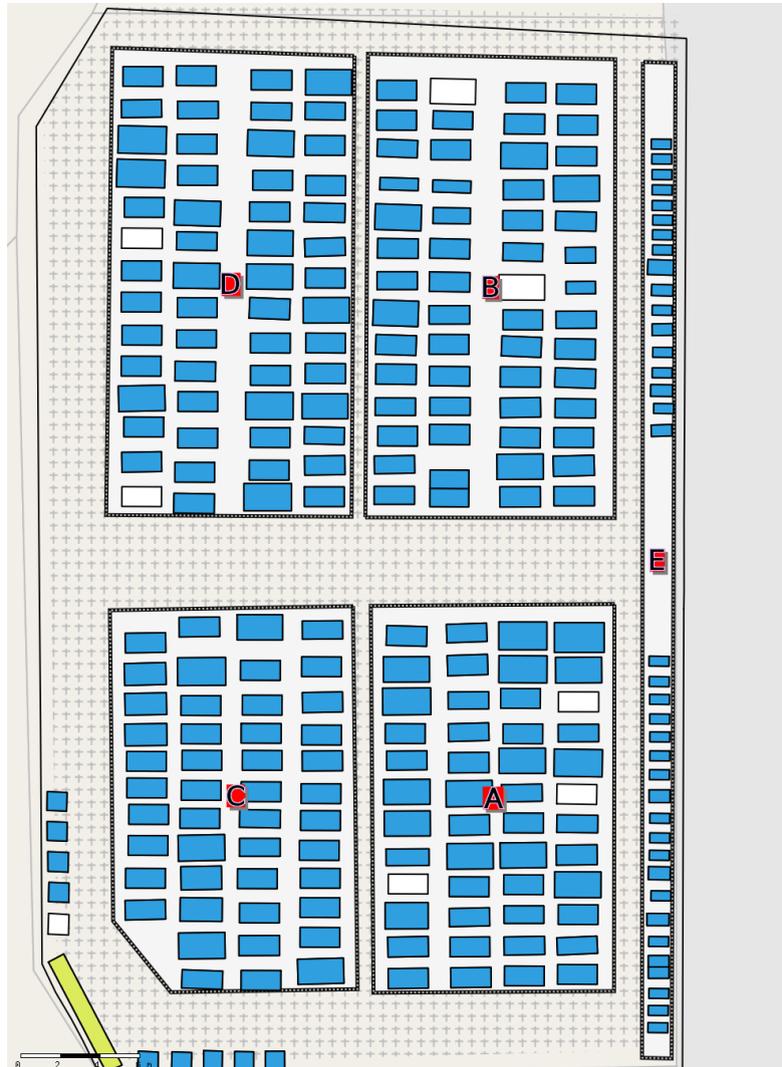
MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m

Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

Cimetière de Villeneuve au Fief-Sauvin

Localisation : rue de l'Aubinière



TOMBES

Le cimetière est identifié par sections désignées par une lettre et chaque section en rangées de tombes numérotées (section E pour les tombes enfants)

Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m

Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m

Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

CAVURNES

Caractéristiques

- ✓ équipement communal comprenant tombale de 0,60m x 0,60m : 10 cavurnes
- ✓ longueur de la case : 0,60m
- ✓ largeur de la case : 0,60m
- ✓ pas de semelle ni de dallage autour du monument
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités

Recueillement

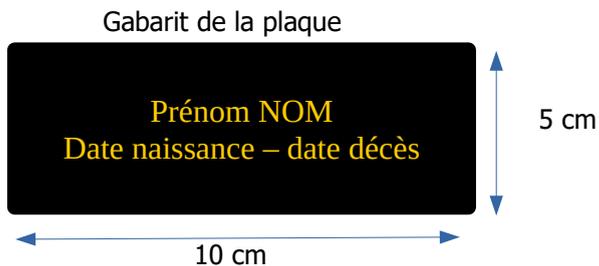
- ✓ fleurs et objets du recueillement peuvent être posés sur le monument ou sur la dalle de fermeture du caveau en respectant les limites. Rien ne peut être posé dans l'espace inter-tombes

JARDIN DE DISPERSIONS

Caractéristiques

Lorsque la dispersion a eu lieu, le souvenir peut être marqué sur le mur par l'apposition d'une plaque du souvenir sur un emplacement concédé

Identification des défunts sur une plaque fournie et gravée par la famille mais posée par la commune selon gabarit prédéfini après validation d'un BAT(bon à tirer)



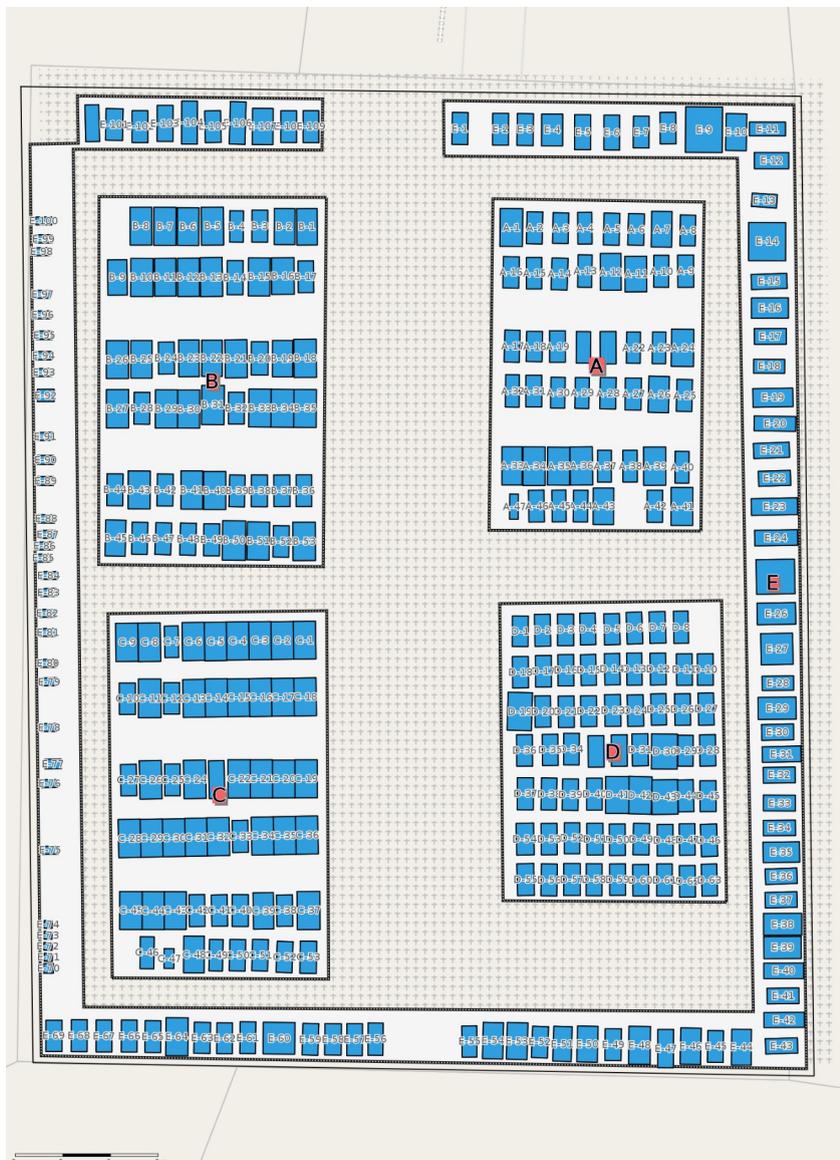
Recueillement

- ✓ dispersion uniquement sur les galets, effectuée en présence de l'opérateur funéraire
- ✓ fleurissement au moment de la dispersion, puis retrait de fleurs fanées par les agents de la commune
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires

Cimetière de la Chaussaire

Quartier le Fief Sauvín

Localisation : rue de la Loire



TOMBES

Le cimetière est identifié par sections désignées par une lettre et chaque section en rangées de tombes numérotées (section E pour les tombes enfants)

Dimensions maximales concession adulte : longueur 2m x largeur 1m

Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions maximales de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m

Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

CAVURNES

Caractéristiques

- ✓ équipement communal : 5 cavurnes
- ✓ longueur de la case : 0,50m

- ✓ largeur de la case : 0,50m
- ✓ profondeur de la case : 0,61m
- ✓ dalle à charge des familles aux dimensions de 0,60m x 0,60m
- ✓ pas de semelle ni de dallage autour du monument
- ✓ aucune prescription sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités

Recueillement

- ✓ fleurs et objets du recueillement peuvent être posés sur le monument ou sur la dalle de fermeture du caveau en respectant les limites. Rien ne peut être posé dans l'espace inter-tombes

COLUMBARIUM

Caractéristiques

- ✓ 2 colonnes de 3 cases
- ✓ Largeur de la case : 0,45m
- ✓ Hauteur de la case : 0,35m
- ✓ Profondeur de la case : 0,45m
- ✓ Débordement floral : 0,20m
- ✓ aucune prescriptions sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités

Le temps de la gravure, fermeture par une plaque temporaire fournie par la commune

Recueillement

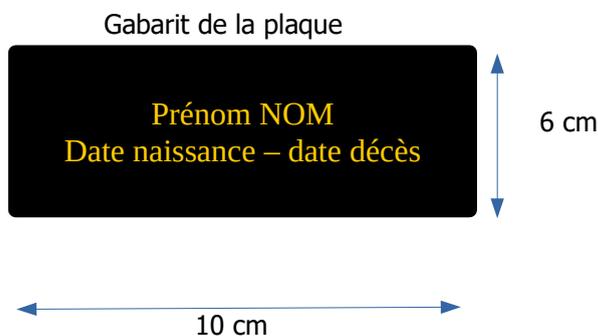
- ✓ seule la pose de soliflore, d'une petite photo ou d'un petit symbole par collage sur la plaque de fermeture sera autorisée
- ✓ le dépôt de fleurs est limité sur le débordement floral de la case du columbarium
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires au sol

JARDIN DE DISPERSIONS

Caractéristiques

Lorsque la dispersion a eu lieu, le souvenir peut être marqué l'apposition d'une plaque sur la stèle de remarque sur un emplacement concédé

Identification des défunts sur une plaque fournie et gravée par la famille mais posée par la commune selon gabarit prédéfini après validation d'un BAT(bon à tirer)



Recueillement

- ✓ dispersion uniquement sur les galets, effectuée en présence de l'opérateur funéraire
- ✓ fleurissement au moment de la dispersion, puis retrait de fleurs fanées par les agents de la commune
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires

Cimetière du Puiset au Puiset-Doré

Quartier le Fief Sauvain
Localisation : rue de l'Éppo



TOMBES

Le cimetière est identifié par n° de tombes
Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m
Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30m sur les côtés et à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m
Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

COLUMBARIUM

Caractéristiques

- ✓ 12 cases sur 2 niveaux (double face) comprenant 1 soliflore et tablette
- ✓ Longueur extérieure de la case : 0,43m
- ✓ Largeur extérieure de la case : 0,47m
- ✓ Hauteur de la case : 0,35m
- ✓ aucune prescriptions sur la gravure (libre choix du support, matériau, police...)

Ouverture et fermeture de la case par l'opérateur assisté d'un agent communal selon ses disponibilités

Le temps de la gravure, fermeture par une plaque temporaire fournie par la commune

Recueillement

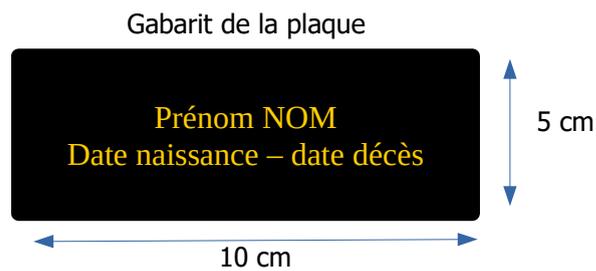
- ✓ seule la pose d'une petite photo ou d'un petit symbole par collage sur la plaque sera autorisée
- ✓ le dépôt de fleurs au sol est limité à un pot par case du columbarium le jour de la sépulture et à la Toussaint, la commune procédera à leur retrait dès que les plantes seront fanées
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires au sol

JARDIN DE DISPERSIONS

Caractéristiques

Lorsque la dispersion a eu lieu, le souvenir peut être marqué sur le mur d'enceinte par l'apposition d'une plaque du souvenir sur un emplacement concédé.

Identification des défunts sur une plaque fournie et gravée par la famille mais posée par la commune selon gabarit prédéfini après validation d'un BAT (bon à tirer)



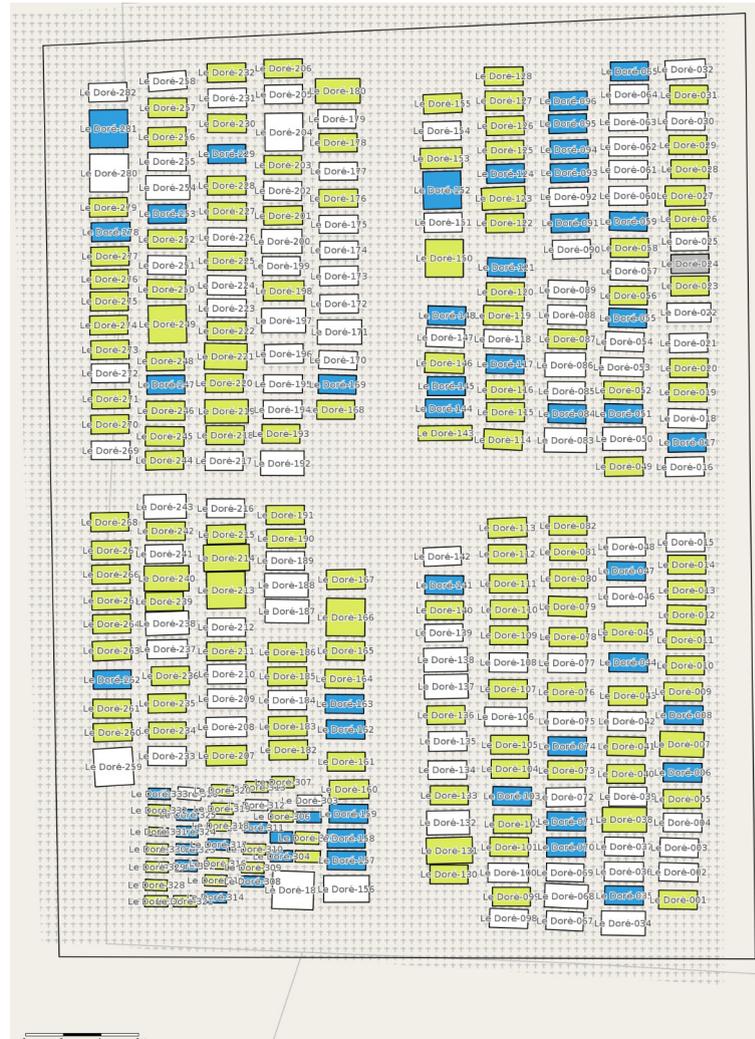
Recueillement

- ✓ dispersion uniquement dans le réceptacle, situé derrière la stèle flamme, effectuée en présence de l'opérateur funéraire
- ✓ fleurissement au moment de la dispersion, puis retrait de fleurs fanées par les agents de la commune
- ✓ aucun dépôt d'articles funéraires

Cimetière du Doré au Puiset-Doré

Quartier le Fief Sauvin

Localisation : Route départementale n° 321 derrière la SMD (Société métallurgique Doréenne)



TOMBES

Le cimetière est identifié par n° de tombes

Dimensions concession adulte : longueur 2m x largeur 1m

Dimensions minimales passages « inter tombes » : 0,30 m sur les côtés et à la tête et aux pieds

MARBRERIE

Dimensions de la pierre tombale : longueur 2m x largeur 1m

Aucun dépassement de marbrerie autorisé en dehors des limites du terrain concédé

Fait à Montrevault-sur-Èvre,

Le 18/08/2022

Le Maire,
Christophe DOUGE